



DECLARATION DU RINADH

Global Compact on Migration, 4^{ème} session thématique

25 juillet 2017, New York

Présentée par M. El Jamri, représentant du Conseil national des droits de l'Homme du Maroc
(CNDH/INDH)

Panel «Contributions des migrants et des diasporas à toutes les dimensions du développement durable, y compris les transferts de fonds et la portabilité des bénéfices gagnés»

Le Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme (RINADH) se félicite de cette occasion de contribuer au débat sur le Pacte mondial sur les migrations.

En préparation de cette contribution, le RINADH a organisé à Niamey le 7 mai 2017, un événement spécial sur «Le rôle des INDH africaines dans le processus de négociations conduisant à l'adoption du Pacte mondial sur la migration sûre, ordonnée et régulière».

Cet événement a souligné l'importance de sensibiliser et de mobiliser les INDH africaines ainsi que la société civile pour une contribution active au processus de négociations menant à l'adoption de ce Pacte mondial à adopter en 2018.

Ont participé à onze institutions nationales africaines, ainsi que des organisations de la société civile africaine, des représentants de l'Union africaine et des experts en matière de migration, et ont formulé les recommandations suivantes:

- informer et sensibiliser les ONG locales au processus de consultation et au fait qu'elles peuvent participer et contribuer à l'élaboration du Pacte mondial sur les migrations;
- organiser des ateliers nationaux et / ou sous régionaux sur le processus du Pacte mondial sur les migrations, impliquant la société civile, les parlementaires, les universités, les médias et les communautés de migrants et de diasporas, afin de développer une position commune nationale sur le contenu et le statut du Compact ;
- préconiser un processus de négociation plus transparent, équilibré, ouvert et inclusif;
- préconiser le statut contraignant du Pacte mondial sur les migrations, qui devrait être un cadre normatif international équilibré entre tous les pays;

- encourager les États à adopter un pacte basé sur une approche fondée sur les droits de l'homme et à l'appliquer de manière efficace;
- effectuer des missions conjointes sur le terrain aux frontières;
- préconiser la mise en place des migrants et des réfugiés au cœur du processus de négociation pour la gestion efficace de la mobilité des personnes et non des «flux»;
- renforcer les capacités de la société civile pour être une véritable force de proposition dans la gestion de la question migratoire.

Le RINADH participera aux séminaires thématiques et également aux consultations régionales africaines sur le Pacte mondial qui se tiendront à Addis-Abeba (Ethiopie) du 28 au 29 août 2017.

Le RINADH sollicite les Etats membres des Nations Unies, et plus particulièrement les Etats Africains à mobiliser l'ensemble des acteurs africains pour une meilleure contribution dans l'élaboration du Pacte Mondial.